

QWAMPLIFY

Société anonyme au capital de 5 681 032€

Siège social : 9 place Marie Jeanne Bassot – 92300 Levallois Perret

500 517 776 R.C.S. Nanterre

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 MARS 2024

À caractère ordinaire :

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023,	100%	-	-	Résolution approuvée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023	100%	-	-	Résolution approuvée
3	Affectation du résultat de l'exercice	100%	-	-	Résolution approuvée
4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle	95%	4%	-	Résolution approuvée
5	Renouvellement de Madame Houdeville en qualité d'administrateur	100%	-	-	Résolution approuvée
6	Nomination de Monsieur Rouaix en qualité d'administrateur	100%	-	-	Résolution approuvée
7	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	100%	-	-	Résolution approuvée
8	Ratification du transfert du siège social du 14 Place Marie-Jeanne Bassot – 92300 Levallois-Perret au 9 Place Marie-Jeanne Bassot – 92300 Levallois-Perret	100%	-	-	Résolution approuvée

À caractère extraordinaire :

Réso.	Libellé	Vote pour	Vote contre	Abst.	Résultat
9	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions propres détenues par la société rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	100%	-	-	Résolution approuvée
10	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	99.99%	0.01%	-	Résolution approuvée
11	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,	87%	13%	-	Résolution approuvée
12	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	87%	13%	-	Résolution approuvée
13	13. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, durée de la délégation, montant nominal maximal de	87%	13%	-	Résolution approuvée

	l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits				
14	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en application des onzième à treizième résolutions de la présente Assemblée et de la septième résolution de l'Assemblée générale mixte du 23 mars 2023	88%	12%	-	Résolution approuvée
15	Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux onzième à treizième résolutions de la présente Assemblée	100%	-	-	Résolution approuvée
16	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail	96%	4%	-	Résolution approuvée
17	Délégation à conférer au conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, durée de la délégation, prix d'exercice	87%	13%	-	Résolution approuvée
18	Modification de l'article 27 des statuts concernant le nombre total maximum des actions pouvant être attribuées gratuitement	88%	12%		Résolution approuvée

À caractère ordinaire :

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
19	Pouvoirs pour les formalités	100%	-	-	Résolution approuvée